

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet d'extension gymnasiale à La Tour-de-Peilz

Le Conseil d'Etat a octroyé un crédit d'études de 300'000 francs en vue de la création d'une capacité nouvelle de 25 classes d'enseignement gymnasial à La Tour-de-Peilz. Un comité de pilotage ainsi qu'une commission de projet ont été nommés à cette fin.

Afin de répondre au déficit en salles d'enseignement postobligatoire dans la région de l'est vaudois et dans l'attente de l'implémentation prévue en 2022 du futur Gymnase du Chablais, le Conseil d'Etat a octroyé un crédit d'études de 300'000 francs pour financer les études de programmation, de faisabilité et d'avant-projet pour la réalisation d'une capacité nouvelle de 25 classes d'enseignement gymnasial à La Tour-de-Peilz. Situé à l'est de l'actuel site du Gymnase qui accueille déjà plus de 65 classes d'enseignement gymnasial, ce projet impliquera l'examen par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) de l'organisation administrative et pédagogique du site de Burier pouvant mener à deux directions distinctes afin d'assurer un enseignement gymnasial de qualité.

Dans ce cadre, un comité de pilotage de même qu'une commission de projet ont été nommés qui rassemblent des représentants de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), du Service immeubles, patrimoine et logistique et de la direction du Gymnase de Burier. De la même manière, l'ensemble des acteurs concernés dont les syndicats seront pleinement intégrés à cette évolution en faveur de la formation gymnasiale du canton.

Ce projet participe à la réponse apportée par l'Etat au dynamisme démographique du canton de Vaud impliquant de créer entre 2017 et 2026 pas moins de 600 places supplémentaires par année dans l'enseignement gymnasial. Il fait suite à la récente inauguration, en février 2017, du Gymnase de Renens – CEOL et s'inscrit dans la planification de trois nouveaux gymnases planifiés à Echallens, Aigle et Rolle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mars 2017

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56